ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968 — TERRITOIRE DE BELFORT — 1re CIRCONSCRIPTION

UNION
pour la Défense de la République

Citoyennes et citoyens de la glorieuse Cité du Lion,

A l'heure difficile où des réformes fondamentales doivent être accomplies dans le domaine politique, économique et social, je vous expose, ci-dessous, mon programme.

GENERAL DE GAULLE

Il est le Chef légitime de l'Etat, élu par la Nation, et ne saurait donc être contesté.

Chef prestigieux au nom inscrit dans tous les manuels d'histoire, il a su, il y a quelques jours, en quelques mots, redonner confiance à ceux qui n'attendent pas les réformes de la guerre civile.

On lui reproche d'être entêté : que diriez-vous de lui s'il avait capitulé en rase campagne devant les rodomontades télévisées de M. MITTERRAND ?

JEUNES

La société moderne de consommation vous a privé d'idéal et d'espoir.

Vous avez acquis votre droit à être traités en adultes et à prendre votre place à tous les échelons dans la vie syndicale, sociale et économique.

FEMMES

Le Général de Gaulle vous a donné le droit de vote en 1946. Profitez-en. Intégrez-vous à la vie politique du Pays. Il faut des femmes dans toutes les assemblées représentatives des intérêts de la Nation.

INGENIEURS, CADRES ET AGENTS DE MAITRISE

Il faut réformer les ordonnances et garantir sans arrière-pensée la retraite des cadres. Il faut défendre la hiérarchie des salaires actuellement en péril et réformer l'impôt sur le revenu dans le sens des déclarations du Président Malterre, mon ami de longue date.

SALARIES, OUVRIERS ET EMPLOYES

L'ouvrier ne doit pas être un pion anonyme sur l'échiquier de la production capitaliste. Son travail est respectable et sa dignité doit être reconnue.

Entre le « prolétariat à vie » auquel le condamne le capitalisme qui le lie à sa machine sans espoir d'évasion et le communisme qui l'embrigade, il y a place pour des solutions hardies.

Associé aux décisions par ses organisations syndicales, il doit aussi l'être aux bénéfices qu'il contribue à créer par sa sueur.

Les augmentations de salaires récemment consenties ne doivent pas être dévorées par l'inflation... et ce sera une lutte difficile.

Les ordonnances sur la Sécurité Sociale doivent être remaniées, en particulier en ce qui concerne la libre élection des travailleurs dans les conseils d'administration des Caisses de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales.

PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES - ARTISANS

Votre rôle majeur dans l'équilibre économique du Pays doit être compris. La propriété commerciale doit être défendue. Vos régimes de maladie et retraite doivent être rapidement mis sur pied.

Dans les circonstances nouvelles nées des grèves une politique de crédit doit être instaurée.

PROFESSIONS LIBERALES

Le caractère libéral d'exercice de vos professions, gage de leur qualité, doit être maintenu, tout en facilitant les rénovations et associations de tous genres.

FAMILIAUX

La famille française, cellule de toute société organisée, doit être garantie et protégée. Le quotient familial de l'impôt sur le revenu doit être maintenu.

AGRICULTEURS

Le Marché commun vous inquiète. Il faut continuer la politique de prudence et de défense des prix pratiqués par la France à Bruxelles. La coopération et la mutualité agricole doivent être aidées.

IMPOT GENERAL SUR LE REVENU (I.R.P.P.)

Une réforme fondamentale de cet impôt injuste et anti-économique doit être faite dans le sens des recommandations du Conseil Economique et Social :

— pas de prélèvement à la source ;
— revenus déclarés par les tiers assimilés aux salaires ;
— abattement sur les salaires porté de 20 % à 30 % ;
— pas d'atteinte au quotient familial.

EUROPE

Nous devons bâtir une Europe politique en obtenant :

— un passeport européen ;
— une monnaie européenne ;
— l'accès de tous les pays de l'Europe à la Communauté Européenne.

RAPATRIES ET AMNISTIE

Nous devons enfin en finir avec les séquelles de la Guerre d'Algérie en :

— amnistiant tous ceux qui restent encore détenus ;
— assurant enfin l'indemnisation des spoliés.

Pour réaliser ce programme,

VOTEZ pour la liste qui assure enfin à Belfort la réconciliation des GAULLISTES, des INDÉPENDANTS et du M. R. P.

André TISSERAND



Avocat à l'âge de 19 ans. Bâtonnier de l'Ordre à Belfort
Docteur en Droit (mention très bien)
Lauréat de l'I.C. de Paris (Sciences) et de la Faculté de Droit
Membre (depuis 17 ans) du Conseil Economique et Social
Grand invalide pensionné militaire à 100 %
Père de cinq enfants
Mérite social (au titre des Anciens Combattants et Victimes de la guerre)
Mérite Commercial
Mérite Economique

Remplaçant :

Marcel CHEVAL



Retraité S.N.C.F.
Maire de Danjoutin
Conseiller Général

VU : Les Candidats.

imprimerie la frontière - belfort